



## **Déclaration du SNUipp-FSU.28 CAPD du 24 novembre 2015**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Après les attentats meurtriers qu'ont connus Paris et Saint-Denis vendredi 13 novembre, le SNUipp-FSU exprime son soutien et sa solidarité aux victimes et à leurs proches, ainsi qu'aux nombreux professionnels, et notamment aux agents des services publics, mobilisés après ces attentats. Nous saluons tous nos collègues qui dans ce contexte difficile de grande émotion font preuve d'un grand professionnalisme pour accueillir et rassurer les élèves et leurs familles.

Le SNUipp-FSU vous demande, ainsi qu'au ministère que tous les moyens soient mis en œuvre sans attendre pour permettre aux enseignants de faire face aux conséquences de ces événements et ainsi trouver la sérénité nécessaire au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Ces actes criminels d'une brutalité absolue qui ont frappé particulièrement la jeunesse, dans toute sa diversité, réunie autour de la fête, du sport et de la musique, sont commis par Daesh. Ils font suite à d'autres attentats au Moyen-Orient, dont ceux de Beyrouth et d'Ankara. Ces morts insupportables s'ajoutent à la centaine de morts par jours en Syrie qui le sont tout autant. Cette organisation veut démolir le vivre ensemble et les solidarités pour créer une société de la peur et de l'exclusion.

Nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de justice sociale et de paix sont percutées par ces actes barbares. A l'inverse d'une montée des peurs et d'une stigmatisation d'une partie de la population, véhiculée notamment par l'extrême-droite qui amalgame odieusement immigration et terrorisme, le SNUipp-FSU appelle à faire preuve d'unité et de détermination pour défendre ces valeurs et combattre le racisme et toutes les formes de discrimination.

S'il faut bien évidemment assurer la sécurité de la population, le SNUipp-FSU rappelle son attachement aux libertés, tant individuelles que collectives, et en refuse toutes restrictions. Lutter contre le terrorisme, c'est d'abord protéger nos libertés et nos institutions démocratiques. Le SNUipp-FSU reste vigilant pour que l'état d'urgence ne dure pas et ne nous fasse pas sortir de l'état de droit. Votre circulaire du 19 novembre et celle de Madame la ministre du vendredi 20 novembre (transmise aux écoles vers 20h), questionnent et font porter sur les collègues et, prioritairement, les directeurs d'écoles des missions et des responsabilités supplémentaires.

**Le SNUipp-FSU.28 s'est adressé à vous dès vendredi dernier sur cette question et attend aujourd'hui des réponses.**